

■ **Lurruama Hiltbrunner**, à Yverdon-les-Bains, exploitation d'un bar à café (FOSC du 27.08.2001, p. 6576). Par décision du 30 janvier 2003, le Président du Tribunal de l'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois a prononcé la faillite de la titulaire.

Journal no 6483 du 08.07.2003
(01081388 / CH-550.1.026.246-5)